

CONSEIL D'ETABLISSEMENT du jeudi 25 novembre 2021, à 17h

Les convocations ont été adressées le 4 novembre 2021

ORDRE DU JOUR :

I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

1) Désignation du secrétaire de séance

Début de la séance : 17h05. M Bienaimé est désigné secrétaire de séance. Mme Assokumar (APE) l'assiste

2) Installation des instances – Se référer au document joint (installation des conseils et Commissions), merci à chacun de préparer les listes pour les mises en place de ces instances.

L'ensemble des instances est installé et les listes complétées. Voir les pièces jointes

3) Approbation de l'Ordre du Jour (PJ)

Approuvé à l'unanimité

4) Approbation du compte-rendu du CE exceptionnel du 15-06-2021 (PJ)

Approuvé à l'unanimité

5) Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 24-06-2021 (PJ)

M Quemener propose l'ajout de la phrase suivante : "Un représentant des personnels enseignants rappelle que, Monsieur l'Ambassadeur, comme suite à son intervention au Conseil d'Établissement du 20 avril, a reçu une contribution à la réflexion sur l'avenir et le développement du Lycée Français International de Pondichéry et dont les membres du Conseil ont également été destinataires."

Approuvé à l'unanimité

6) Approbation du RI du CE 2021-2022 (PJ)

M Quemener demande dans quels cas le délai de 8 jours pour transmettre l'ordre du jour du CE peut être ramené à trois. M le Proviseur précise que ce n'est qu'en cas exceptionnel si une situation précise a évolué dans l'intervalle. Aucun ajout ne peut être apporté. C'est d'ailleurs une précision légale.

Sur la question de la durée limitée à deux heures, M Quemener insiste sur le fait que cela n'est possible qu'avec des documents préparatoires clairs et accessibles. M le Proviseur rappelle qu'il pourra y avoir des réunions préparatoires en cas de questions complexes.

Par ailleurs, M Quemener souhaite savoir si les membres du CE peuvent suggérer des points à intégrer à l'ordre du jour. M le Proviseur est d'accord sur le principe, mais seulement dans la mesure où cela relève effectivement du CE et que cela peut éclairer les débats.

M Quemener suggère que la pondération de l'article 12 passe de deux tiers à la moitié. M le Proviseur rappelle que l'objet même du RI est de permettre d'avoir un cadre clair sans avoir besoin de l'amender à chaque séance.

Finalement, RI approuvé à l'unanimité

II – AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1) Bilan des examens

En propos liminaire, M le Proviseur tient à remercier M le CPE pour l'organisation de la session de septembre du DNB.

M le CPE présente l'ensemble des résultats aux examens, et félicite l'ensemble des membres de la communauté éducative pour cette belle réussite (voir tableau en pièce jointe).

M Antonio souhaite savoir si l'ensemble des élèves inscrits au DNB étaient finalement présents en septembre. M le CPE le confirme.

Enfin, M le Proviseur tient à remercier Mme la Consule Générale pour l'organisation de la cérémonie officielle de remise des diplômes du DNB.

2) Bilan de rentrée Primaire

Mme la Directrice transmet les effectifs des classes. Elle précise l'organisation pédagogique : 9 classes (3 en maternelle et 6 en élémentaire) plus une classe PARLIRE (dispositif spécifique pour les nouveaux élèves allophones).

L'organisation de la sortie de l'établissement a été adaptée afin de renforcer la sécurité des usagers.

En l'absence de cantine du fait de la réglementation locale actuelle, l'école a organisé un système de lunch boxes dont une trentaine d'élèves bénéficient.

Deux projets d'envergure ont marqué le premier trimestre : la semaine des lycées français du monde et les animations de Noël.

De surcroît, il existe de nombreux projets de classe et de cycle.

La Vice-Présidente du CVE demande comment vont être traités les déchets ramassés sur la plage de Pondichéry dans le cadre de la semaine des LFM. Mme la Directrice précise qu'un travail autour du tri des déchets est désormais prévu avec cette récolte.

3) Bilan de rentrée Secondaire

En propos liminaire, M le Proviseur tient à remercier à nouveau Mme la Consule Générale pour son travail avec les autorités locales afin de permettre l'ouverture complète de l'établissement, de la maternelle à la terminale.

Il souligne aussi les nombreux efforts de l'équipe enseignante et des élèves afin de retrouver rapidement une dynamique de travail après une longue période perturbée par les restrictions sanitaires.

Puis, il précise les effectifs (417 élèves au total à ce jour) et souligne l'amorce d'une stagnation. Après des années de baisse, c'est un signe encourageant qu'il espère confirmer. A ce titre, il remercie M Tiwari, responsable de la communication et du recrutement au sein de l'établissement.

Ensuite, M le Proviseur rappelle qu'une de nos principales missions réside dans l'accueil des élèves allophones. A ce titre, nous accueillons depuis cette rentrée 33 élèves allophones (9 à la maternelle, 17 à l'élémentaire et 9 au collège).

Enfin, il souligne le dynamisme de l'ensemble des équipes du LFIP, notamment illustré par le développement de très nombreux projets (voir tableau joint). M Quemener souhaite savoir si cette liste est définitive. M le Proviseur lui confirme que de nouveaux projets peuvent voir le jour tout au long de l'année.

III- AFFAIRES EDUCATIVES

1) CVE

Mme la Vice-Présidente présente les différents projets lancés par les élus au CVE pour la semaine des Lycées Français du Monde :

- Ciné Débat autour de la question de l'impact de l'être humain face au changement climatique organisé à l'Alliance Française de Pondichéry avec le Concours de l'Institut Français De Pondichéry
- « Run and Zap Challenge », où les élèves sont invités à se rendre au lycée à pied ou à vélo afin de limiter les émissions de gaz polluants
- Les mots écolos, affichage de slogans sensibilisant l'ensemble de la communauté éducative sur la préservation nécessaire de l'environnement

2) Activités périscolaires

M le Proviseur rappelle que c'est un service offert aux parents. Ces activités sont en principe ludiques, et dispensées en Langue Française.

Voir tableau en pièce jointe.

M Quemener rappelle qu'il est important que les différents clubs communiquent leurs activités, et que l'établissement recense leur existence et leur objet.

En aparté, M le proviseur souligne qu'il existe de nombreux clubs autour de la culture et des langues locales, et précise qu'une véritable réflexion globale devra être menée autour du parcours langues dans notre établissement.

IV- AFFAIRES GENERALES

1) Carte des emplois

Au lycée, sont présents :

- 3 expatriés
- 26 résidents
- 13 personnels administratifs en contrat de droit local
- 24 enseignants en contrat de droit local

M le Proviseur propose la fermeture du poste d'expatrié en anglais non pourvu cette année. Il explique en avoir longuement discuté avec le responsable de zone.

Cela ne change pas la qualité de l'enseignement, et permet de faire des économies substantielles.

De surcroît, c'est une demande du directeur de l'AEFE.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2) Calendrier 2021-2022 (Jour de l'An Tamoul)

M le Proviseur suggère que soit ajouté aux jours fériés cette année le jour de l'An Tamoul, le 14 avril 2022. Il rappelle que c'est un jour très important dans la culture locale et précise qu'il est traditionnellement férié au sein du LFIP.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

En aparté, Mme Morlaës, représentante des élèves, demande à M le Proviseur si des stages de découverte pourront être proposés aux élèves de troisième.

M le Proviseur lui précise que tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour ce faire (les professeurs principaux s'occupent déjà de la première phase de préparation), mais que nous serons soumis aux conditions sanitaires spécifiques à nouveau toute cette année. Il ne peut donc actuellement garantir cette mise en œuvre.

3) BAC français International

En propos liminaire, M le Proviseur tient à préciser qu'il n'existe pas actuellement de Section Internationale officielle au sein du collège (elle n'existe qu'à l'école élémentaire). C'est pourquoi une demande va être effectuée dans les plus brefs délais.

Dans la mesure où il reste plus de deux ans avant le passage du DNB des élèves de cinquième, à qui il est actuellement proposé une Section Internationale "de fait", nous devrions obtenir l'homologation d'ici là.

Ainsi, les élèves pourraient valider leur diplôme avec la mention spécifique et le faire valoir dans le futur.

De surcroît, il projette de demander cette validation d'une section Internationale jusqu'en classe de seconde.

Cela permettrait de renforcer les compétences linguistiques des élèves et favoriser le passage du nouveau Bac Français International au LFIP. De surcroît, cela donnerait du sens et de la légitimité à notre parcours langues évoqué précédemment.

4) PIX (Certification des compétences numériques)

PIX est une certification obligatoire à partir de cette année. Les élèves doivent passer cette épreuve en troisième, puis en terminale. Ce dossier est géré par M Volsik, référent PIX, et mis en œuvre par l'ensemble des enseignants de l'établissement.

Mme Morlaës souhaite savoir si cette certification entrera dans les résultats du DNB. M le Proviseur lui précise qu'elle ne sera pas comptée comme une note.

M Garcia souhaite savoir si les élèves du primaire seront concernés. M le Proviseur lui précise que ce n'est pas le cas actuellement, et que PIX ne concerne que les élèves de la 5^e à la terminale

V- QUESTIONS DIVERSES

En propos liminaire, M le Proviseur souhaite que les questions soient posées bien en avance. En effet, nombre d'entre elles ne sont pas pertinentes et n'ont pas lieu d'être traitées en Conseil d'Établissement. Par ailleurs, d'autres peuvent être réglées en amont sans difficulté. C'est pourquoi les élus ont un rôle important dans le tri des questions, et l'analyse du fondement de celles-ci.

1. Des représentants des parents d'élèves

a) de l'UPEP

- Budget et dépenses pour 2020-2021 : non pertinent
- Budget 2021-2022 : non pertinent
- Total dettes / débit 2020-2021 : non pertinent
- Total frais de scolarités non réglées au 31-10-2021 : non pertinent
- Statut du terrain de sport loué au petit Séminaire : pas encore ouvert à la pratique
- Des manuels scolaires n'ont pas été achetés récemment pour toutes les disciplines. Pourquoi ?

Question non fondée, l'ensemble des manuels scolaires est récent (exemple des manuels de lycée qui datent tous de 2019 ou après)

- *Total horaires classes, hors heures SI et Options (FLE, Tamoul) est supérieur (entre 27h et 28h hebdomadaires) au total horaire hebdomadaire fixé par l'Education Nationale (26h). Merci de justifier.*

Offre supérieure qui permet aux élèves de consolider leurs acquis. Pour autant, une réflexion doit être effectivement menée sur les emplois du temps

- *Nous vous remercions de nous fournir les programmes scolaires pour chaque classe à destination des parents.*

Les parents sont invités à se rendre sur le site EDUSCOL, qui regroupe l'ensemble des programmes de l'Education Nationale, suivi au sein du LFIP

- *Les frais de scolarité au LFIP sont quatre fois plus élevés que dans d'autres établissements privés locaux qui fournissent les mêmes services. Pouvez-vous le justifier ?*

M le Proviseur réfute fermement cette affirmation. Si certains parents sont persuadés de cette affirmation, il les invite à inscrire leurs enfants dans ces écoles. Il rappelle enfin que nous avons une véritable spécificité. C'est donc le rôle de l'ensemble de la communauté éducative, et notamment des associations de parents d'élèves, de le véhiculer, et de faire taire ces affirmations mensongères.

b) de l'APE-LFP

- *Pouvez-vous nous communiquer les coordonnées des parents, suivant les dispositions en vigueur?*

Cette question est en cours de résolution en tenant compte des dispositions entourant la RGPD

- *Pouvez-vous nous communiquer le rapport financier de la caisse de solidarité? Les parents n'ont pas reçu la décision de la dernière réunion de la caisse de solidarité.*

M Chouchaoui prend note de cette demande et va organiser l'envoi des décisions au plus vite.

- *Les parents qui ont un élève en primaire et au lycée peuvent-ils sortir par la sortie du lycée comme l'année dernière?*

M le Proviseur comme Mme la directrice précise que les horaires sont adaptés afin de permettre aux familles de récupérer l'ensemble de leurs enfants sans difficulté. De surcroît, le protocole sanitaire nous impose d'éviter les brassages d'élèves. Par conséquent, il n'y aura pas de changement sur les sorties des élèves.

- *Quand les élèves qui ont eu le bac auront-ils leur diplôme?*

Question non pertinente, le lycée n'a aucune influence à ce sujet, et dépend de l'académie de Montpellier.

2. Des représentants des personnels enseignants du 2nd degré

ADMINISTRATIF

- *(à destination de la Consule) Quel est le statut vaccinal requis pour les agents du LFIP?*

Mme la Vice Consule précise que les questions autour de la vaccination sont encore floues au niveau du gouvernement local. Pour autant, le principe de vaccination obligatoire sera très certainement adopté sous peu. Il importe donc que chacun des personnels de l'établissement se prépare à cette forte éventualité pour permettre le maintien d'un fonctionnement normal au LFIP.

MAINTENANCE

- *Une CHS est-elle envisagée pour faire un point sur le protocole sanitaire actuel dans l'établissement au regard de l'évolution de la situation sanitaire dans la ville ?*

Dans la mesure où il n'y a actuellement pas d'évolution de la situation sanitaire, et pas non plus d'évolution de la législation actuelle, une CHS n'est pas prévue pour le moment

- *Le cas échéant, peut-on envisager un assouplissement des règles et une réouverture de la cantine ? Les projets pédagogiques d'échanges avec d'autres établissements pourraient-ils être envisageables?*

Par conséquent, pas d'ouverture de la cantine pour l'instant, ni de projets d'échanges

PEDAGOGIE

- *Peut-on allouer 1 à 2h de travail par semaine en commun avec les enseignants FLE ainsi que pour les projets pédagogiques/éducatifs avec les collègues concernés ?*
- *Sans concertation, il est difficile de travailler correctement dans la progression des élèves FLE et l'avancement des projets. Ces heures pourraient-elles être comprises dans le temps de travail des enseignants ?*

M le Proviseur précise qu'un travail de réflexion est actuellement mené au sein de l'établissement sur le programme FLE proposé aux élèves allophones. Il précise toutefois que des heures supplémentaires sans les élèves ne sont pas prévues pour des concertations.

- *Quels sont les dispositifs d'accueil pour les élèves allophones et les moyens alloués ?*

Question non pertinente de la part des enseignants, ils ont accès aux emplois du temps des élèves et font partie des équipes pédagogiques. Par conséquent, ils savent quels sont les dispositifs d'accueil et les heures allouées au FLE. Pour autant, une réflexion est menée quant à la mise en œuvre de ces moyens.

- *L'option SELO actuellement proposée en 2nde, cette dernière sera-t-elle poursuivie l'an prochain en 1^o dans l'objectif du BAC Français International ?*

Réponse apportée précédemment, réflexion sur le parcours langues à poursuivre

FAMILLES

- *Que proposez-vous pour gérer les impayés des familles ?*

M le proviseur doit mener une réflexion de fond avec M le Directeur Administratif et Financier. Pour autant, il rappelle que ces décisions sont difficiles à prendre, dans la mesure où elles ont des conséquences sur l'humain. Pour autant, il rappelle qu'en principe, les familles ne peuvent procéder à la réinscription de leurs enfants que dans la mesure où elles sont à jour de leurs frais de scolarité.

CONTRAT LOCAL

(à destination du SAF) Quand pourra-t-on avoir un bilan chiffré des économies réalisées avec le plafonnement de l'EPF et où ont-elles été réinvesties ?

M. le DAF précise que ces économies ont été chiffrées et précisées dans un précédent Conseil d'Établissement, tout comme les investissements réalisés (achat de fournitures informatiques).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h30.

Le secrétaire de séance,
Paul Bienaimé



La secrétaire adjointe de séance,
Kanchana Assokumar

